

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15796**

Intitulé

Directeur artistique en design graphique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
AUTOGRAF	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur artistique en design graphique, est un expert qui intervient de la conception à la réalisation et au suivi des projets de communication en lien avec le marketing des entreprises. Il conçoit et supervise la réalisation graphique d'une campagne publicitaire, d'un site web, de jeux vidéo, de supports numériques interactifs, d'un journal, de films d'animation 3D, ...

Exerçant une fonction de veille sur les changements et tendances liées aux évolutions des logiciels, des canaux et des modes de communication, il intègre ces dimensions dans ses propositions créatives afin de créer une identité visuelle adaptée aux besoins et caractéristiques de ses clients.

Le directeur artistique en design graphique a la responsabilité de la totalité d'un projet, depuis l'analyse des besoins auprès du commanditaire jusqu'à la réalisation et la mise en œuvre des actions, pour lesquelles il est garant de la conformité et de la qualité.

Son rôle est particulièrement important au moment de la phase de conception, étape qui va orienter l'ensemble du projet à mettre en œuvre. A l'issue du travail d'identification des besoins qu'il effectue auprès du commanditaire, il constitue une équipe qu'il va diriger afin d'identifier, dans un premier temps, le concept communication à proposer au client. Il conçoit ensuite la stratégie de communication en cohérence avec la stratégie globale de l'entreprise.

Le plan de communication, élaboré en lien avec les directions marketing et commerciales, prend appui sur un diagnostic de la communication de l'entreprise, et, éventuellement, sur des études de positionnement de l'image et de la notoriété de celle-ci lorsqu'il s'agit de répondre à une problématique commerciale. Pour les autres projets, de type « jeux sérieux » ou film d'entreprise, il prend en compte les caractéristiques des populations cibles et les objectifs visés.

La diversité des canaux existants lui permet de s'inscrire dans une approche cross média afin d'être en contact avec l'ensemble des acteurs cibles de l'entreprise, selon les points de contacts qu'ils utilisent.

Afin de gérer au mieux les projets à conduire en respectant les contraintes fixées, le directeur artistique doit mettre en œuvre de réelles compétences organisationnelles et maîtriser les dimensions méthodologiques et techniques de la conduite de projet. Ses compétences relationnelles sont un atout majeur dans le travail de management et de coordination des différents professionnels impliqués dans le projet, et dans la gestion des relations clients.

Le rôle du directeur artistique en design graphique est à la fois stratégique, organisationnel et managérial, et, selon les structures dans lesquelles il intervient, il réalise tout ou partie des domaines d'activités suivants :

- 1/ Analyse d'une demande client et définition des recommandations stratégiques en design graphique
- 2/ Elaboration d'une proposition de design graphique
- 3/ Conception et mise en œuvre d'un projet de design graphique
- 4/ Gestion financière des actions du projet de design graphique
- 5 / Management d'équipe
- 6/ Veille de la concurrence, du marché et des courants artistiques et technologiques
- 7/ Management d'un studio de design graphique

Les capacités attestées :

- A partir de l'analyse d'une demande client, définir les recommandations stratégiques à préconiser en tenant compte du positionnement du client sur son marché et de l'importance de la campagne à déployer
- Elaborer deux ou trois projets à intégrer à la proposition à soumettre au client, en développant un argumentaire et en négociant les modalités de réalisation du projet retenu auprès du client
- Piloter la conception et la mise en œuvre du projet en respectant les contraintes du cahier des charges, les normes qualité définies et la législation
- Manager une équipe en accompagnant individuellement et collectivement chacun des membres, en orientant, en supervisant et en évaluant les productions réalisées, et en gérant les problèmes rencontrés, que ceux-ci soient d'ordre créatif, technique ou relationnel
- Assurer une veille stratégique visant le repérage des évolutions graphiques et technologiques liées au domaine professionnel
- Evaluer l'engagement des dépenses effectuées afin de corriger les écarts qui pourraient survenir aux différentes étapes de conception et de réalisation du projet

En tenant compte du secteur d'intervention, de la concurrence et des orientations stratégiques de l'entreprise, définir de nouveaux axes pouvant contribuer au développement du studio

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- les agences de communication

- les agences de design et de packaging
- les agences web / interactives
- les consultants / indépendants
- les entreprises dites « annonceurs »
- Les groupes ou sociétés de presse
- Les maisons d'édition
- Les chaînes de télévision & groupes média
- Les sociétés de productions audiovisuelles (cinéma, vidéo, animation)
- Les agences d'événementiel
- Les agences d'identité visuelle
- Les agences de marketing direct
- Les studios de production de jeu vidéo

Directeur artistique,

Directeur de projet communication,

Project manager,

Chef de projet en design graphique, Lead designer, UX designer, Level designer, Assistant directeur artistique, Character designer

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification du titre de Directeur artistique en design graphique comprend la validation des 5 blocs de compétences.

Une attestation est délivrée pour chaque bloc validé.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15796 - Gestion des dimensions financières et juridiques du projet en design graphique	<p>Descriptif Évaluer le coût des moyens à mobiliser pour la réalisation du projet, sélectionner les prestataires externes à engager sur le projet, en trouvant la meilleure adéquation entre les compétences de ceux-ci et les coûts de leurs prestations, suivi financier des coûts engagés en renseignant les documents de suivi financier. Droits d'auteur.</p> <p>Modalité d'évaluation Dans une mise en situation réelle avec le client et des professionnels ; Présentation du budget Présentation des contrats de droit d'auteur ou de lettres de cession des droits d'auteurs. Protection du projet créé (enveloppe soleau)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15796 - Management d'une équipe et d'un studio de design graphique	<p>Descriptif En définissant les profils de compétences des professionnels dont il a besoin pour conduire ses projets, manager une équipe en accompagnant individuellement et collectivement chacun des membres, en orientant, en supervisant et en évaluant les productions réalisées, en maintenant l'implication de chacun, et en gérant les problèmes rencontrés, que ceux-ci soient d'ordre créatif, technique ou relationnels. En tenant compte du secteur d'intervention, de la concurrence et des orientations stratégiques de l'entreprise, définir de nouveaux axes pouvant contribuer au développement du studio.</p> <p>Modalité d'évaluation Mise en situations professionnelles reconstituées face à une demande client réelle, validations des choix par des professionnelles Création d'une agence graphique et distribution des rôles. Mise en situations professionnelles réelles en entreprise</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15796 - Conception et mise en œuvre d'un projet de design graphique	<p>Descriptif A partir de la proposition acceptée et négociée avec le client, piloter la conception et la mise en œuvre du projet en respectant les contraintes du cahier des charges, les normes qualité définies et la législation tant au niveau des supports utilisés et des techniques employées, que du contenu des messages diffusés.</p> <p>Modalité d'évaluation Phase de travail en concertation avec le client réel. Production du projet de design graphique Jury intermédiaire de validation en situation professionnelle reconstituée Présentation orale du projet devant un jury en situation professionnelle réelle qui comprend également le client. Retour et phase de validation client.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15796 - Elaboration d'une proposition de design graphique	<p>Descriptif En concertation avec sa direction et en cohérence avec les recommandations stratégiques définies, élaborer deux ou trois projets à intégrer à la proposition à soumettre au client, en développant un argumentaire pour chacun d'entre eux et en négociant les modalités de réalisation du projet retenu auprès du client</p> <p>Modalité d'évaluation Production de supports graphique (imprimer et numérique) Présentation orale au client et à des professionnels (30 minutes)</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15796 - Analyse d'une demande client en design graphique	<p>Descriptif A partir de l'analyse d'une demande client, et après identification de la problématique à traiter, définir les recommandations stratégiques à préconiser en tenant compte du positionnement du client sur son marché et de l'importance de la campagne à déployer</p> <p>Modalité d'évaluation Étude de cas à partir d'une demande client (brief client) Échange avec le client Production de supports traditionnels et numériques Présentation orale de son analyse du brief client devant un jury intermédiaire en présence du client.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	20% représentant de l'école 80 % représentants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	20% représentant de l'école 80 % représentants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	20% représentant de l'école 80 % représentants professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	20% représentant de l'école 80 % représentants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 320p, sous l'intitulé "Directeur artistique en design graphique" avec effet au 30 septembre 2009, jusqu'au 9 décembre 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur artistique en design graphique" avec effet du 09 décembre 2017, jusqu'au 24 mai 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

17 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

www.autograf.fr

AUTOGRAF

Lieu(x) de certification :

AUTOGRAF : Île-de-France - Paris (75) [35 rue Saint-Blaise, Paris 20 ème]

AUTOGRAF

35 rue Saint-Blaise

75020 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AUTOGRAF - 35 rue Saint-Blaise - 75020 Paris

AUTOGRAF - 9 square des Cardeurs - 75020 Paris

AFIP - 111, rue du 1er mars - BP 71062 - 69613 Villeurbanne

Historique de la certification :